



RÈGLEMENT

VIDE-DRESSING - Dimanche 21 avril 2024
*Vêtements, chaussures et articles de mode
pour adultes uniquement*



- Le vide-dressing du dimanche 21 avril 2024 organisé par l'OMALT aura lieu de 10 h à 18 h à l'Espace Culturel des Sept Arpents de Souffelweyersheim.
- Pour des raisons d'organisation et par mesure de sécurité, les exposants devront respecter les horaires suivants :
 - L'installation se fera entre 9 h et 10 h
 - Les départs seront possibles à partir de 18 h
- Tout emplacement réservé et non occupé à 10 h sera considéré comme libre.
- Les participants sont invités à apporter un gâteau qui sera destiné à la vente
- Ce vide dressing n'est pas un vide grenier. L'exposant s'engage à ne vendre que des vêtements, chaussures et accessoires de mode (pas de jouets, pas de livres, pas d'objets, pas de matériel de puériculture etc.), pour public adulte uniquement.
- Les exposants s'engagent à ce que tout article mis en vente soit propre et en bon état.
- Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus responsables en cas de vol ou de détérioration.
- Le vide dressing est ouvert aux particuliers uniquement. Si un stand est constaté « professionnel », celui-ci devra quitter les lieux et ne sera pas remboursé.
- La personne dont le nom figurera sur le bulletin de réservation est tenue pour responsable du stand.
- Le nom figurant sur le bulletin d'inscription doit être identique à celui indiqué sur la pièce d'identité.
- Le tarif d'un emplacement est de 12 €. Aucun remboursement de la réservation ne sera effectué en cas de désistement.
- L'exposant est tenu de rendre l'emplacement dans un parfait état de propreté, sans dépôt (cartons, invendus etc.)
- Toutes ventes frauduleuses seront sanctionnées.
- En cas de non-respect de ce règlement, l'OMALT est seul juge et peut même procéder à l'exclusion du contrevenant sans remboursement ni aucun dédommagement.
- Toute réservation non accompagnée de son paiement et de la copie de la pièce d'identité ne sera pas prise en compte.
- Les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée en mairie et seront attribuées dans la limite des places disponibles.
- Ce règlement a été déposé à la Mairie de Souffelweyersheim.

La Présidente de l'OMALT



BULLETIN D'INSCRIPTION VIDE-DRESSING 2024



■ **À RETOURNER COMPLÉTÉ ET SIGNÉ AVANT LE 31 MARS 2024 À :**

OMALT de Souffelweyersheim, 1 Place du Général de Gaulle, 67460 SOUFFELWEYERSHEIM

NOM _____

PRÉNOM : _____

ADRESSE (rue et ville) : _____

TÉLÉPHONE : _____

ADRESSE EMAIL : _____

■ **Je souhaite réserver un emplacement de :**

- 4 m (soit 2 tables de 1,80 m) 12 € (TARIF UNIQUE)

Les portants sont autorisés sur la surface réservée (vous pourrez enlever la ou les table(s) pour mettre des portants à la place). Il n'est pas possible de réserver plusieurs emplacements pour une même personne.

■ **Je joins :**

- 1 chèque à l'ordre de l'OMALT d'un montant de 12 €,
- 1 copie de ma carte d'identité ou passeport en cours de validité.

■ **Je déclare sur l'honneur :**

- Que les biens mis en vente ont une origine régulière,
- Avoir pris connaissance du règlement ci-contre,
- Ne pas avoir participé à plus de 2 manifestations de même nature au cours de l'année.

■ **J'accepte les termes du règlement du vide-dressing du 21 avril 2024.**

Fait à : _____ Le : _____

Signature :